

## EUROPE : DES PÉNURIES DE MAIN D'ŒUVRE MOINS GÉNÉRALISÉES MAIS TOUJOURS AUSSI PRÉGNANTES

Stéphane Colliac

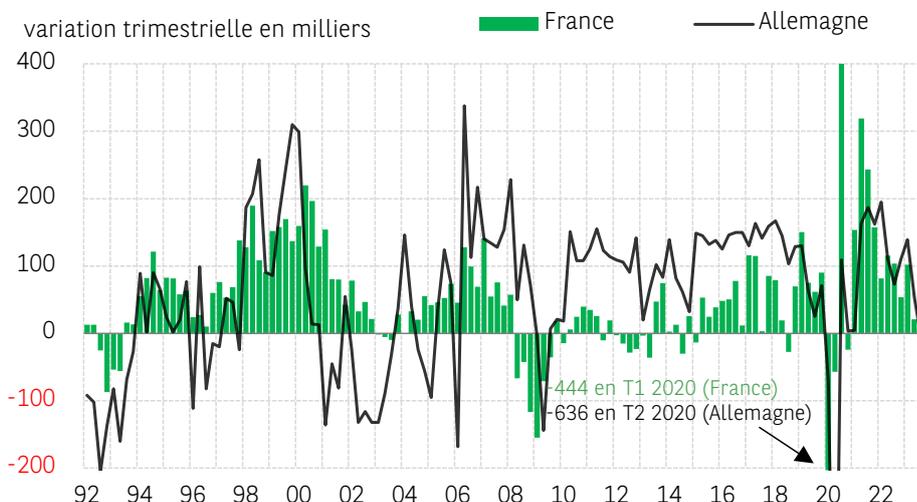
La dynamique de l'emploi salarié s'est récemment détériorée en zone euro, comme en témoignent les destructions d'emplois en France et en Allemagne au 3e trimestre.

Ces destructions sont en partie expliquées par des secteurs cycliques, la construction notamment. Elles sont le signe que les contraintes de demande pèsent de plus en plus sur les entreprises et sur le marché du travail.

Pour autant, les pénuries de main d'œuvre restent élevées dans les pays du nord de la zone euro et en Europe centrale et, de manière générale, dans les secteurs où la demande ne fléchit pas (aéronautique, rénovation des bâtiments notamment).

Au-delà d'un ralentissement conjoncturel, dont nous anticipons qu'il durerait jusqu'au printemps 2024, pesant sur l'emploi, le faible niveau du chômage et les pénuries de main d'œuvre historiquement élevées devraient continuer de caractériser l'économie européenne.

### FRANCE ET ALLEMAGNE : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIVÉ



GRAPHIQUE 1

SOURCES : INSEE, DEUTSCHE BUNDESBANK, CALCULS BNP PARIBAS

L'emploi salarié s'est contracté en France et en Allemagne au 3e trimestre 2023 (de 18 000 et de 6 000 personnes respectivement) ; cette baisse simultanée est inédite (hors période de Covid) depuis le 1er semestre 2009 (graphique 1<sup>1</sup>). Cela fait suite à une période de création de postes soutenue dans ces deux pays, et plus largement en zone euro, où l'emploi a rapidement effacé la marque du Covid, dynamique qui ne s'est essoufflée que très récemment (à partir du 2e trimestre 2023).

Une telle évolution pourrait indiquer un risque de récession puisque cette dernière s'accompagne en règle générale d'une contraction de l'emploi salarié. En France, les éléments les plus cycliques, comme l'emploi dans l'intérim ou dans la construction, se replient ; l'industrie continue, en revanche, de bénéficier de créations d'emplois. De plus, un effet de substitution existe probablement entre le travail indépendant (qui se développe toujours au 3e trimestre, bien plus qu'en 2009 notamment) et certaines formes d'emploi salarié (notamment l'intérim), à la faveur de la formalisation croissante du travail indépendant (portage salarial<sup>2</sup>). Enfin, un potentiel repli de l'apprentissage pourrait avoir débuté, contribuant désormais négativement à l'évolution de l'emploi<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pour la France, le dernier point (3e trimestre 2023) correspond à l'estimation *flash* du seul emploi salarié privé, le chiffre *flash* ne donnant de chiffre que sur ce seul périmètre.

<sup>2</sup> Le portage salarial est une relation contractuelle au travers de laquelle un travailleur signe un contrat de travail avec une entreprise de portage salarial, qui elle-même signe un contrat commercial avec une entreprise cliente. Ainsi, "porté" par l'entreprise de portage salarial, le travailleur assure sa prestation pour l'entreprise cliente.

<sup>3</sup> Le nombre de contrats d'apprentissage se replie entre mars et août 2023 plus fortement qu'à l'accoutumée (de près de 100 000 contrats), ce qui laisse entendre que si l'effet saisonnier explique une partie de cette baisse, il n'en explique probablement pas la totalité.

ÉTUDES **ECONOMIQUES**



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

Il est légitime de s'interroger sur les causes de la contraction de l'emploi : au-delà de son changement ressenti de nature (effet de substitution), l'emploi salarié se contracte-t-il en raison de la détérioration de la conjoncture ou parce que la baisse du chômage, jusqu'au T2 2023, complique le recrutement de personnel qualifié dans les métiers en tension ? Probablement un peu des deux. Autrement dit, la zone euro et ses deux économies les plus importantes (Allemagne et France) courent-elles le risque de voir leur activité ralentir plus encore en raison de la faiblesse conjoncturelle de la demande ou parce que l'offre est structurellement entravée par les contraintes qu'elle subit (manque de main d'œuvre lié au vieillissement de la population, problématiques d'appariement alors que les compétences nécessaires pour accompagner les transitions climatique et numérique diffèrent des compétences disponibles) ?

## DES PÉNURIES DE MAIN D'ŒUVRE HISTORIQUEMENT ÉLEVÉES

Plusieurs pays subissent un manque de main d'œuvre tel que leurs entreprises déclarent, dans l'enquête de la Commission européenne, qu'il limite leur production dans une ampleur relativement inédite, alors même que la conjoncture économique se dégrade. La dernière grande récession mondiale ayant pénalisé l'emploi remonte à 2009, car des mécanismes (chômage partiel notamment) ont été mis en place durant la pandémie de Covid-19 pour protéger l'emploi. La baisse structurelle du chômage au sein de la zone euro après 2009 s'est poursuivie jusqu'à ce qu'il atteigne 6,5% en septembre 2023 (graphique 2), son plus bas niveau depuis la création de l'Union monétaire.

Un panorama par pays montre que le manque d'œuvre n'est pas uniforme et que les divergences vont globalement de pair avec les écarts entre les taux de chômage : plus celui-ci est bas, plus les pénuries de main d'œuvre sont identifiées comme contraignantes. Ainsi, l'Europe du Nord (Danemark, Pays-Bas, Allemagne) et l'Europe centrale apparaissent comme les régions les plus concernées (graphique 3).

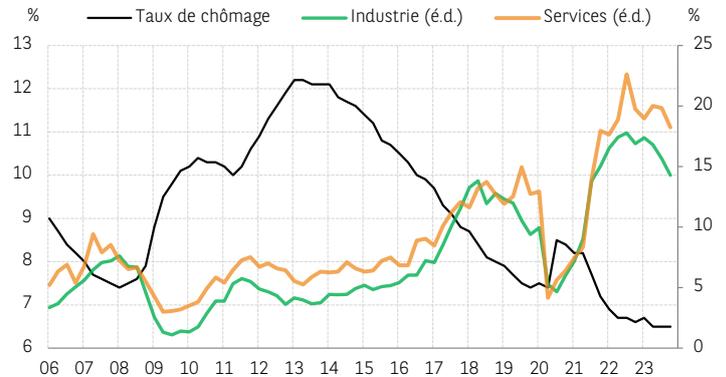
## UNE PERSISTANCE VOIRE UNE AGGRAVATION DANS LES SECTEURS OÙ LA DEMANDE NE BAISSÉ PAS

À l'issue de la pandémie, l'économie européenne a souffert de contraintes d'offre importantes liées notamment aux difficultés d'approvisionnements. Toutefois la demande a été affectée par deux chocs successifs, l'inflation puis la hausse des taux d'intérêt. L'augmentation de la demande en tant que facteur limitant la production a ainsi réduit le rôle du manque de main d'œuvre, singulièrement dans la construction neuve ou dans l'agroalimentaire : deux secteurs qui ont subi une baisse de la demande des ménages (graphiques 4 & 5).

Après la crise du Covid-19, les biens intermédiaires (chimie, métallurgie, plastiques, bois/papier) ont été à la fois sujets et vecteurs de difficultés d'approvisionnements (manque de composants, contenants ou emballages). Par nature, le reflux de ces dernières et la forte progression des contraintes de demande ont mis au second plan les pénuries de main d'œuvre dans ces secteurs.

Dans les services, on observe une diminution du poids des pénuries de main d'œuvre, qui limitaient la production de 23% des entreprises il y a un an et ne la limitent plus que pour 18% d'entre elles au 4e trimestre 2023, soit la même proportion qui subit désormais des contraintes de demande.

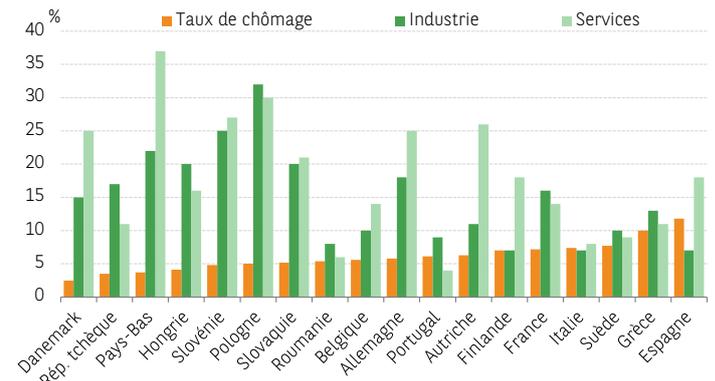
### ZONE EURO : TAUX DE CHÔMAGE ET PART DES ENTREPRISES SELON LESQUELLES LE MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE LIMITE LA PRODUCTION (INDUSTRIES ET SERVICES)



GRAPHIQUE 2

SOURCES : EUROSTAT, DG ECFIN, CALCULS BNP PARIBAS

### ZONE EURO : TAUX DE CHÔMAGE ET PÉNURIES DE MAIN D'ŒUVRE LIMITANT LA PRODUCTION AU T4 2023



GRAPHIQUE 3

SOURCES : EUROSTAT, DG ECFIN, CALCULS BNP PARIBAS

Les pénuries restent particulièrement pénalisantes dans les secteurs les plus concernés par une montée en charge – et donc par une absence de problématique de demande – et/ou par une transformation de l'activité qui nécessite d'attirer de nouvelles compétences. L'aéronautique (inclus dans la catégorie « autres transports », graphique 4) et la construction spécialisée (dont la majeure partie des métiers liés à la rénovation des bâtiments) notamment sont dans cette situation (graphique 5, où 2013 est pris comme référence en tant que période de crise du marché immobilier).

Dans l'aéronautique, on peut même remarquer que les problématiques de main d'œuvre se renforcent alors que le manque d'approvisionnement a reculé. Ce manque de personnel est considéré comme un facteur limitant la production pour 26% des entreprises en moyenne au 2nd semestre 2023 contre 11% en moyenne en 2022. Elles constituent une épée de Damoclès capable de contrarier la montée en charge de la production<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Ainsi, au rythme de livraison actuel (715 avions sur les 12 derniers mois à fin octobre), il faudrait près de 11 ans à Airbus pour honorer son carnet de commandes (près de 8 000 avions), un délai qui pourrait être réduit si Airbus pouvait augmenter les cadences comme souhaité (notamment de 720 avions livrés en 2023 à 800 en 2024).



## CONCLUSION

Pour revenir à la question initiale (situation du marché du travail et risque de récession) et en prenant l'exemple de la France, il apparaît que récession et destructions d'emplois sont allées de pair dans le passé (en 1993, 2009 ou 2020), mais cela n'a pas été le cas en 2012-13 où la croissance s'est nettement affaiblie sans engendrer de baisse générale de l'activité économique, entraînant dans son sillage le marché du travail. C'est vers cette évolution que l'on pourrait tendre en 2023. Il ressort, en effet, des divergences sectorielles constatées ci-dessus que l'économie reste beaucoup plus duale que lors de précédents épisodes de ralentissement économique : par exemple, la construction neuve se contracte de manière générale tandis que l'entretien et la rénovation résistent (contrairement à 2013 où tout se repliait). Comme un reflet de cette dynamique, l'emploi salarié du secteur s'est érodé mais le travail indépendant (artisanat du bâtiment) continue de se développer.

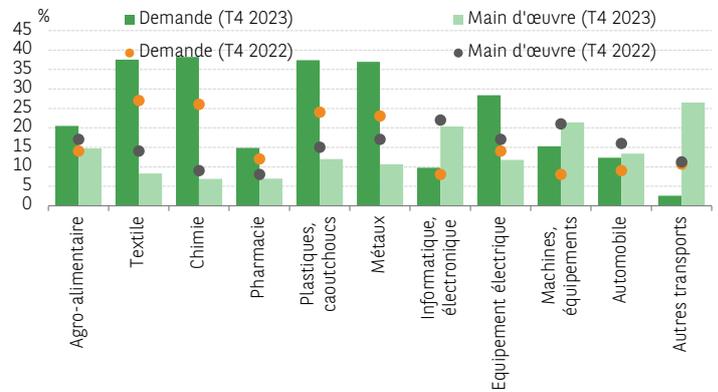
De façon générale, il n'est pas impossible, qu'à l'horizon des prochains trimestres, l'économie européenne détruise de nouveau des emplois, comme la France ou l'Allemagne ont pu le faire au 3e trimestre 2023, notamment parce que certains secteurs enregistrent une baisse de la demande et que ceux qui pourraient compenser cette évolution négative peinent à recruter. Toutefois, alors que la baisse de l'inflation est amorcée et que la hausse des taux d'intérêt devrait avoir produit ses principaux effets négatifs au 2nd semestre 2023 et début 2024, la demande devrait se redresser progressivement.

Pour la France, si notre scénario d'un simple à-coup conjoncturel se vérifiait, l'impact sur le chômage serait modéré et ne durerait pas au-delà de quelques trimestres. Cela signifie que ce dernier devrait rester contenu dans l'intervalle de ce que la loi sur l'assurance-chômage qualifie de « marché en tension » (en pratique, le taux de chômage ne dépasserait pas 8% dans les prochains trimestres, selon nos prévisions). Les pénuries de main d'œuvre risquent donc fort de perdurer.

Stéphane Colliac

[stephane.colliac@bnpparibas.com](mailto:stephane.colliac@bnpparibas.com)

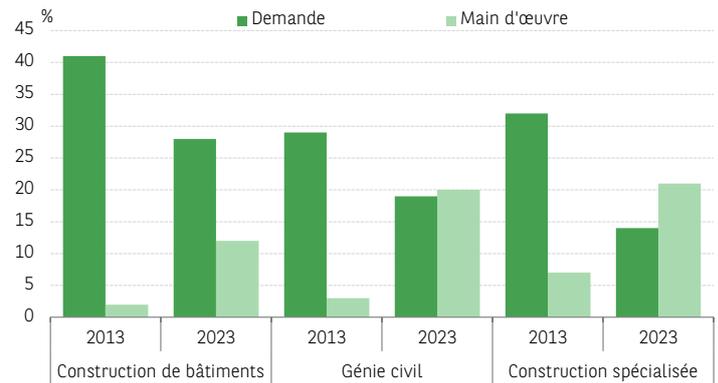
### FACTEURS LIMITANT LA PRODUCTION EN ZONE EURO : DEMANDE ET MAIN D'ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE



GRAPHIQUE 4

SOURCES : DG ECFIN, CALCULS BNP PARIBAS

### FACTEURS LIMITANT LA PRODUCTION EN ZONE EURO : DEMANDE ET MAIN D'ŒUVRE DANS LA CONSTRUCTION AU T4



GRAPHIQUE 5

SOURCES : DG ECFIN, CALCULS BNP PARIBAS

William De Vijlder  
Chef économiste

+33 1 55 77 47 31

william.devijlder@bnpparibas.com

## ÉCONOMIES DE L'OCDE ET STATISTIQUES

Hélène Baudchon

Adjointe au chef économiste - Responsable – États-Unis

+33 1 58 16 03 63

helene.baudchon@bnpparibas.com

Stéphane Colliac

France, Allemagne

+33 1 42 98 26 77

stephane.colliac@bnpparibas.com

Guillaume Derrien

Zone euro, Europe du Sud, Japon, Royaume-Uni - Commerce international

+33 1 55 77 71 89

guillaume.a.derrien@bnpparibas.com

Veary Bou, Tarik Rharrab

Statistiques

## PROJECTIONS ÉCONOMIQUES, RELATIONS AVEC LE RÉSEAU FRANCE

Jean-Luc Proutat

Responsable

+33 1 58 16 73 32

jean-luc.proutat@bnpparibas.com

## ÉCONOMIE BANCAIRE

Laurent Quignon

Responsable

+33 1 42 98 56 54

laurent.quignon@bnpparibas.com

Céline Choulet

+33 1 43 16 95 54

celine.choulet@bnpparibas.com

Thomas Humblot

+33 1 40 14 30 77

thomas.humblot@bnpparibas.com

Marianne Mueller

+33 1 40 14 48 11

marianne.mueller@bnpparibas.com

## ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET RISQUE PAYS

François Faure

Responsable – Argentine, Turquie, méthodologie, modélisation

+33 1 42 98 79 82

francois.faure@bnpparibas.com

Christine Peltier

Adjointe – Grande Chine, Vietnam, méthodologie

+33 1 42 98 56 27

christine.peltier@bnpparibas.com

Stéphane Alby

Afrique francophone

+33 1 42 98 02 04

stephane.alby@bnpparibas.com

Pascal Devaux

Moyen-Orient, Balkans

+33 1 43 16 95 51

pascal.devaux@bnpparibas.com

Hélène Drouot

Corée, Thaïlande, Philippines, Mexique, pays andins

+33 1 42 98 33 00

helene.drouot@bnpparibas.com

Salim Hammad

Amérique latine

+33 1 42 98 74 26

salim.hammad@bnpparibas.com

Cynthia Kalasopatan Antoine

Ukraine, Europe centrale

+33 1 53 31 59 32

cynthia.kalasopatanantoine@bnpparibas.com

Johanna Melka

Inde, Asie du Sud, Russie, Kazakhstan

+33 1 58 16 05 84

johanna.melka@bnpparibas.com

Lucas Plé

Afrique anglophone et lusophone

+33 1 40 14 50 18

lucas.ple@bnpparibas.com

## CONTACT MEDIA

Mickaëlle Fils Marie-Luce

+33 1 42 98 48 59

mickaëlle.filsmarie-luce@bnpparibas.com



## ECOCONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

## ECOEMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes

## ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents

## ECOFFLASH

Un indicateur, un événement économique majeur. Le détail ...

## ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

## ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

## ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

## ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ?  
La réponse dans vos deux minutes d'économie

## EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

**POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS**

**ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT**  
voir le site des études économiques

**ET**

**SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN**  
voir la page [linkedin](#) des études économiques

**OU TWITTER**  
voir la page [twitter](#) des études économiques



Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>. Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant : [https://globalmarkets.bnpparibas.com/gm/home/Markets\\_360\\_Country\\_Specific\\_Notices.pdf](https://globalmarkets.bnpparibas.com/gm/home/Markets_360_Country_Specific_Notices.pdf)

© BNP Paribas (2023). Tous droits réservés.

Bulletin édité par les Etudes Economiques - BNP PARIBAS  
Siège social : 16 boulevard des Italiens - 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34  
Internet : [group.bnpparibas](mailto:group.bnpparibas) - [www.economic-research.bnpparibas.com](http://www.economic-research.bnpparibas.com)  
Directeur de la publication : Jean Lemierre / Directeur de la rédaction : William De Vijlder

